

Energie et environnement

Réponse à une consultation 07.07.2023

Révision d'ordonnances dans le domaine de l'énergie

economiesuisse salue les adaptations proposées pour différentes modifications d'ordonnances dans le domaine de l'énergie. En guise de complément, l'organisation propose de mettre en place dès aujourd'hui une nouvelle solution pragmatique pour promouvoir des installations photovoltaïques alpines après l'expiration de Solar Express. Nous estimons par ailleurs que des adaptations sont nécessaires: l'obligation de reprise et de rétribution de l'électricité produite par des installations photovoltaïques ne doit s'appliquer qu'à celles ayant une puissance installée supérieure à 600 watts, car les dépenses pour les installations de moins de 600 watts ne sont pas proportionnées.